

D – 1-3/2021

Conseil  
d'Administration  
du Collège Jean  
Moulin

Désignation d'un  
délégué du  
Conseil Municipal

## Conseil Municipal du 14 décembre 2021

### Extrait du Registre des Délibérations

L'An Deux Mille Vingt et Un, le quatorze décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT ANDRE LEZ LILLE s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 08 décembre, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

#### Etaient Présents :

Elisabeth MASSE, Maire ; Jean Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Claude WASILKOWSKI, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Adjoint ; Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Régis LOGIER, Didier PARSY, Delphine MIZSTAL à partir de la question 1/2, Serge GOSTIJANOVIC, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Marie MARCHAND, Sébastien LEBLANC, Esteban GARCIA, Isabelle COLNENNE, Guillaume MONCEAUX, Cyprien RICHER, Charlotte BERTHELOT à partir de la question 0/2, Patricia DUVAUX, Hervé LESIEUX, Sandrina RONCHIADIN, Conseillers Municipaux ;

#### Ont donné procuration :

Nicolas LE NEINDRE	à	Claude WASILKOWSKI
Pascal THIBAUT	à	Céline SEGUIN
Lydie YAP	à	Joséphine FARINEAUX
Delphine MIZSTAL	à	Jean Pierre EURIN jusqu'à la question 1/1
Julie HENNEBELLE	à	Michel HUYLEBROECK
Carmen GONZALEZ RUIZ	à	Elisabeth MASSE
Louis CRUCHET	à	Danielle SENECHAL
Déborah ANDRE	à	Cyprien RICHER

Secrétaire de Séance : Sébastien LEBLANC

#### Rapport de Madame le Maire :

Considérant que suite à la démission de Monsieur Olivier LECOINTE, il convient de désigner le nouveau membre du Conseil Municipal siégeant dans les instances du Collège Jean Moulin en tant que suppléant.

Il est à noter que le membre titulaire reste Monsieur Pascal THIBAUT suite à son élection en date du 16 juillet 2020.

Est candidat :

- Laurent GOVAERT

*Le vote donne les résultats ci-après :*

Vote Pour : .....	25
Abstention : .....	8
Vote Contre : .....	0

Monsieur GOVAERT a obtenu : ..... 25 voix Pour

Le délégué suppléant représentant la Ville de Saint André au sein des instances du Collège Jean Moulin est donc :

- Laurent GOVAERT

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Elisabeth MASSE

